

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

Le droit inaliénable de la Foi

Avec brutalité, le Motu Proprio *Traditionis custodes*, promulgué par le Pape François le 16 juillet dernier, nous rappelle opportunément que l'Eglise n'est pas un royaume de bisounours, mais le Royaume de Dieu sur terre au milieu duquel se dresse la Croix de Jésus. Il exige qu'on donne de sa personne face au mensonge et à l'hypocrisie, fût-ce au prix de sa vie. Autrement dit, il réunit ceux qui ont des convictions de foi bien ancrées et de l'énergie pour les défendre.

Pour être de ce combat-là, il faut accepter de ne pas rester dans les tribunes, mais de descendre dans l'arène. *Exit* donc les défenseurs d'une Messe que, bien installés dans le confort de leurs propriétés privées, ils proclament seule catholique. En prenant le maquis, ils s'exposent à une dangereuse autonomie. En désertant le lieu du combat, leurs évêques ne sont pas au rendez-vous. Car l'Eglise ne se défend pas avec une mentalité de boutiquier, elle est le Royaume. Ici, c'est surtout l'énergie qui manque, c'est la peur qui domine.

Dans la fosse aux lions, il est vrai que la foule est bigarrée. On pense naturellement aux divers Instituts. Ils impressionnent par leur organisation et ils rassurent par leur structure. Mais beaucoup ne tiennent pas à

l'exclusivité de la Messe traditionnelle. Face aux pressions diverses que les Autorités vont exercer immanquablement, sur quelle base défendront-ils leur préférence ? Les Syro-Malabars ont mis 20 ans pour accepter d'être réformés et aujourd'hui l'uniformisation liturgique chez eux est en route...

Moins visibles, mais pas moins présents, les prêtres diocésains sont les vraies cibles du Motu Proprio, parce qu'ils représentent le vecteur le plus fort de l'enracinement de la liturgie dans un diocèse. Ils sont au contact direct avec leur évêque et lui présentent leur vision, leur perspective et leurs préoccupations. Le Pape François le sait et les sanctionne. Aussi leur résistance sera-t-elle décisive alors même qu'ils sont en grande majorité bi-ritualistes. Là, ce sont peut-être les convictions qui manqueront le plus...

Il y a 50 ans, des normes disciplinaires contraignaient déjà les tenants de la Messe tridentine. La discipline n'étant pas le fond de la question, la ténacité de nos Anciens a maintenu cette célébration. A nous, maintenant, de tenir en priant qu'un évêque titulaire se lève pour défendre ce petit troupeau à qui la Foi donne le droit inaliénable de manifester sa fidélité au Seigneur dans la spiritualité de ce rite. Abbé H. Mercury.



Le pape François veut propager la synodalité : tout le monde doit pouvoir participer au débat, tout le monde doit être entendu. Il n'en a guère été question dans son motu proprio *Traditionis Custodes* récemment publié : cet oukase qui vise à mettre un terme immédiat à la messe traditionnelle en latin. Ce faisant,

François tire un trait sur *Summorum Pontificum*, le Motu proprio du pape Benoît qui a donné un large droit de cité à l'ancienne messe. (...) Le langage utilisé ressemble décidément beaucoup à une déclaration de guerre. Tous les papes depuis Paul VI ont toujours laissé des ouvertures pour l'ancienne messe. Si des modifications ont été apportées, elles étaient mineures : voir par exemple les indults de 1984 et 1989. Jean-Paul II croyait fermement que les évêques devaient être généreux quant à l'autorisation de la messe tridentine. Benoît XVI a même ouvert la porte en grand avec *Summorum Pontificum* : « ce qui était sacré pour les générations précédentes reste sacré pour nous ».

François, lui, claque violemment la porte au moyen de *Traditionis Custodes*. Cela ressemble à une trahison et c'est une gifle au visage de ses prédécesseurs. L'Église n'a jamais aboli les liturgies. Pas même le concile de Trente. François rompt complètement avec cette tradition. Le *Motu proprio* contient quelques propositions et injonctions brèves et fortes. Tout cela est rendu plus explicite par le biais d'une déclaration jointe, plus longue. Cette déclaration contient un certain nombre d'erreurs factuelles. L'une d'elles est l'affirmation selon laquelle ce que Paul VI a fait après Vatican II serait identique à ce que Pie V a fait après Trente. C'est complètement faux. (...)

Le concile de Trente avait pour but de restaurer les liturgies, éliminer les inexactitudes et vérifier l'orthodoxie. Trente ne s'occupait pas de réécrire la liturgie, ni de faire de nouveaux ajouts, de nouvelles prières eucharistiques, un nouveau lectionnaire ou un nouveau calendrier. Il s'agissait simplement d'assurer une continuité organique ininterrompue. Le missel de 1517 est revenu au missel de 1474 et ainsi de suite jusqu'au 4ème siècle. Il y a eu une continuité à partir du 4ème siècle. Après le 15e siècle, il y a également quatre siècles de continuité. De temps en temps, il y avait tout au plus quelques changements mineurs ou l'ajout d'une fête, d'une mémoire ou d'une rubrique.

Vatican II, à travers le document conciliaire *Sacrosanctum Concilium*, a demandé des réformes liturgiques. C'est un document conservateur. Le latin y était maintenu, les chants grégoriens conservaient leur place légitime dans la liturgie. Cependant, les développements qui ont suivi Vatican II sont très éloignés des documents conciliaires. Le fameux « esprit du concile » ne se trouve nulle part dans les textes du concile eux-mêmes. On ne retrouve que 17 % des prières de l'ancien missel (Trente) dans le nouveau missel (Paul VI). Il est difficile de parler de la continuité d'un développement organique. Benoît XVI l'a reconnu et, pour cette raison, a donné une large place à l'ancienne messe. Il a même dit que personne n'avait besoin de sa permission ("Ce qui était sacré alors, l'est toujours aujourd'hui").

Le pape François fait à présent comme si son *Motu proprio* s'inscrivait dans le développement organique de l'Église, ce qui est en contradiction totale avec la réalité. En rendant la messe en latin pratiquement impossible, il rompt avec la tradition liturgique séculaire de l'Église catholique romaine. La liturgie n'est pas un jouet des papes, mais l'héritage de l'Église. L'ancienne messe n'est pas une question de nostalgie ou de goût. Le pape doit être le gardien de la Tradition ; le pape est le jardinier, pas le fabricant. Le droit

ET LE MOTU PROPRIO

canonique n'est pas seulement une question de droit positif, il y a aussi le droit naturel et le droit divin, et il y a aussi, par dessus de le marché, la Tradition, qui ne peut pas être simplement balayée.

Ce que fait ici le pape François n'a rien à voir avec l'évangélisation et encore moins avec la miséricorde. Il s'agit plutôt d'une idéologie. Allez donc dans une paroisse où l'ancienne messe est célébrée. Qu'y trouverez-vous ? Des gens qui veulent simplement être catholiques. Ce ne sont généralement pas des personnes qui s'impliquent dans des disputes théologiques, pas plus qu'elles ne sont opposées à Vatican II (bien qu'elles soient contre sa mise en œuvre). Elles aiment la messe latine en raison de son caractère sacré, de sa transcendance, du salut des âmes qui s'y trouve au centre, et de la dignité de la liturgie. Vous y rencontrerez des familles nombreuses, et les gens s'y sentent les bienvenus. Elle n'est célébrée qu'en un petit nombre de lieux. Pourquoi le pape veut-il priver les gens de cela ? Je reviens à ce que j'ai dit précédemment : c'est de l'idéologie. C'est Vatican II, y compris sa mise en œuvre avec toutes ses aberrations, ou rien ! Le nombre relativement faible de croyants (qui, soit dit en passant, augmente, alors que le *Novus Ordo* s'effondre) qui se sentent chez eux à la messe traditionnelle doit être et sera éliminé. C'est de l'idéologie et du mal par nature.

Si vous voulez vraiment évangéliser, si vous voulez vraiment faire preuve de miséricorde, si vous voulez vraiment soutenir les familles catholiques, alors vous garderez la messe tridentine à l'honneur. Dès aujourd'hui, l'ancienne messe n'a plus le droit d'être célébrée dans les églises paroissiales (mais alors, où ?), il faut obtenir une permission explicite de son évêque, qui ne peut l'autoriser que pour des jours déterminés ; pour ceux qui seront ordonnés à l'avenir et qui voudraient célébrer l'ancienne messe, l'évêque doit demander l'avis de Rome. Peut-on faire plus dictatorial ? Moins pastoral et miséricordieux ?

François appelle dans l'art. 1 de son motu proprio le *Novus Ordo* (la messe actuelle) « la seule expression de la *Lex Orandi* du Rite Romain ». Il ne fait donc plus de distinction entre la forme ordinaire (Paul VI) et la forme extraordinaire (messe tridentine). Il a toujours été dit que les deux sont des expressions de la *Lex Orandi*, donc pas seulement le *Novus Ordo*. Encore une fois, l'ancienne messe n'a jamais été abolie ! Je n'entends jamais Bergoglio parler des nombreux abus liturgiques qui existent ici et là dans d'innombrables paroisses. Dans les paroisses, tout est possible, sauf la messe tridentine. Toutes les armes sont jetées dans la bataille pour bannir la Messe traditionnelle. Pourquoi ? Pour l'amour de Dieu, pourquoi ? Quelle est cette obsession de François à vouloir éradiquer ce petit groupe de traditionalistes ? Le pape doit être le gardien de la tradition, et non le gardien de la prison. Alors qu'*Amoris Laetitia* excellait dans le flou, *Traditionis Custodes* est une déclaration de guerre parfaitement claire.

Je tends à penser que le pape François se tire une balle dans le pied avec ce *Motu proprio*. Pour la Fraternité Saint-Pie X, ce sera une bonne nouvelle. Ils n'auraient jamais pu deviner qu'ils devraient cela au pape François...

Robert Mutsaerts, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc aux Pays-Bas.
Trad. Jeanne Smits (<https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2021/07/>)

Pour adresser vos dons par virement à l'Association culturelle Santu Lisandru Sauli
IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20 BIC : CRLYFRPP



Vendredi 9 juillet, l'équipe des EDC s'est réunie autour de son aumônier dans le jardin du Sacré-Cœur. Le thème portait sur la vertu de prudence dans son rapport avec la foi. Salvator a proposé la définition suivante de la prudence : « la sagesse qui dispose la raison pratique à discerner, en toutes circonstances, le véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir ».

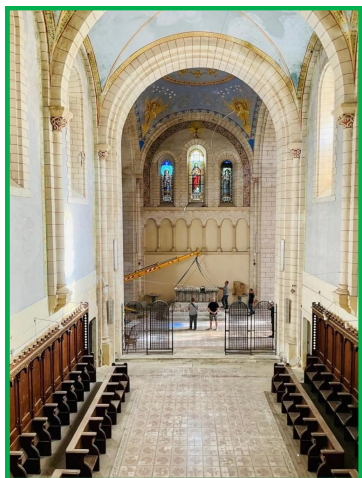
La sagesse est une manière de considérer les choses du point de vue le plus haut. Il s'agit d'une lumière qui éclaire d'en haut : la foi est la vertu qui joue clairement ce rôle dans notre vie, car elle nous aide à voir le monde avec les yeux de Dieu. Ici, elle se porte sur des actions concrètes à poser, elle donne ses lumières à la raison pratique qui adapte les grands principes de la vie aux contingences présentes.

La prudence doit, tout d'abord, fixer le but à atteindre. C'est la raison prochaine d'un projet qu'il faut mesurer à la fin dernière de l'homme : son salut éternel. C'est pourquoi il faut choisir le bien non pas tant apparent que réel, le véritable bien. Cela suppose un discernement établi à la lumière de la foi.

Par ailleurs, pour atteindre la fin une fois posée, il faut préciser les moyens de l'atteindre et chacun de ces moyens doivent être justes, c'est-à-dire mesurés eux aussi aux fins prochaine et éloignée. Autrement, la prudence ne serait pas une vertu, mais une malice pour réussir coûte que coûte. Aussi elle réclame de chercher le conseil, de juger de la pertinence de ce qui a été trouvé et, finalement, de mettre effectivement en œuvre ce qui en a été conclu. Car la prudence est la « vertu du bon gouvernement », selon saint Thomas d'Aquin.



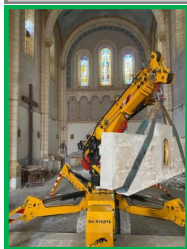
Comme chaque année, l'abbé Dufour de la Fraternité Saint-Pierre a aimablement proposé à l'abbé Mercury de le remplacer à L'Île-Rousse lors de son passage en vacances. Le dimanche 11 juillet, il a donc célébré la Messe à 17 h 30 permettant à notre desservant de se reposer un peu et aux fidèles d'entendre une autre voix.



Après des mois d'atermoiements, l'abbé Mercury a réussi à organiser l'enlèvement de trois autels en marbre d'Erbalunga à Ajaccio. L'autel majeur a été transporté dans l'église Saint-Roch, l'autel de la Vierge dans la chapelle Notre-Dame de Lorette et celui de Saint-Benoît dans la chapelle Saint-Antoine de la Parata. Cette opération s'est réalisée les 15 et 16 juillet avec deux fourgons pour une masse de près de 2,3 tonnes.

La grande difficulté a été de déplacer une pièce d'un seul tenant de plus de 500 kg. Il a fallu faire appel à une entreprise spécialisée, CNC Levage, pour l'embarquement à Erbalunga et le débarquement à Saint-Roch. De fait, le bloc de marbre d'un seul tenant a été transporté sans encombre d'un point à l'autre.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Les autres plaques ont été placées dans les fourgons par une première équipe de fidèles dévoués et fixées sur des berceaux en bois construits pour l'occasion afin d'éviter qu'elles se brisent au cours du périple. A Ajaccio, elles ont été entreposées dans leur lieu respectif d'installation future par une deuxième équipe. A la fin de la journée du 15 juillet, il ne restait plus que l'intervention de CNC Levage le lendemain matin pour parachever l'opération.



Vendredi 16 juillet, l'abbé Mercury s'est rendu à Moca Croce pour célébrer une Messe anniversaire dans le caveau familial de M. Gérard Félix. L'endroit est fort exigu, mais la célébration a été touchante par le souvenir constamment entretenu de l'épouse disparue, Josepha, si chère au cœur de son mari. Que la grâce du Christ daigne consoler celui qui reste et purifier celle qui est partie pour l'introduire, si ce n'est déjà le cas, dans le Royaume de la Vie éternelle ! Requiescat in pace...



Le dimanche 25 juillet, Pearl Teriitehau a eu l'honneur de recevoir pour la première fois Notre-Seigneur Jésus-Christ, réellement présent dans le Sacrement de l'Eucharistie. Déjà familiarisé avec le sacrement de la Pénitence, elle attendait avec impatience ce jour béni où le Christ en personne est venu dans son cœur pour le remplir de joie en l'aidant à devenir meilleure. Jésus Hostie nous apprend à nous renoncer à nous-même pour offrir sans cesse à Dieu nos efforts constants vers la sainteté. Renoncer au mal ou même à ce qui est le moins bien n'est pas une fin en soi : c'est le moyen nécessaire pour vivre vraiment dans l'intimité de notre Rédempteur et de la vie même de Dieu.



Lundi 2 août, avant la Messe de 18 h 00, Patrice Dupuy et Michèle Seghetti se sont unis par les liens du mariage en présence de l'abbé Mercury, l'union précédente de Michèle avec Didier Delaitre ayant été déclarée nulle par décision de l'Officialité de Paris. Au cours de la Messe, notre desservant a rappelé que le mariage a une double finalité : la procréation avec l'éducation des enfants et le soutien mutuel. Cette deuxième fin ne doit pas être négligée. Elle est vraiment le moyen de la sanctification des personnes mariées. Chaque jour, des renoncements devront être réalisés pour grandir dans un amour vrai de charité. Faire du bien au quotidien exige de savoir s'oublier pour se mettre au service du conjoint comme le Christ l'a montré sur la Croix. L'homme doit se sacrifier lui-même en aimant sa femme comme sa propre chair tandis que celle-ci doit sacrifier son désir de s'imposer dans les petites choses. Sacrifices mutuels qui, en vérité, sont les faces d'une même monnaie, celle qui nous donne accès au Ciel.



Samedi 7 août, comme chaque année, l'abbé Mercury s'est rendu dans son village, à Renno, pour la Messe anniversaire de la mort de sa mère. Il a célébré à 11 h dans la chapelle Sainte-Marie du hameau de Chimeglia. Le temps passe et le souvenir demeure plus vivace que jamais en ces temps troublés où d'injustes restrictions touchent la célébration de la Messe traditionnelle. Avant même que soient rendues publiques la résistance de Mgr Lefebvre et de sa Fraternité Saint-Pie X, M^{me} Mercury s'était élevée contre les déviances de certains curés concernant la catéchèse et avait rencontré à

ce sujet l'évêque diocésain. Puis, devant les excès liturgiques progressivement mis en place et justifiés, elle avait cherché de vieux prêtres fidèles à la forme tridentine afin de conserver le caractère sacré, un peu hiératique, des célébrations eucharistiques. Ce qu'elle avait reçu de ses parents et de ses maîtres, elle l'a transmis tout simplement...

Avec son cœur d'épouse et de mère... Sans forfanterie, ni contention, ni mépris, ni injures... Dans la tranquillité du devoir à remplir jour après jour, heure après heure... Comme toute chrétienne qui cherche à accomplir la justice de Dieu dans sa vie.

Requiescat in pace !



Vendredi 27 août, l'équipe des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC) se sont réunis pour poursuivre leur étude de la vertu de prudence. Pour l'occasion, l'abbé Mercury a choisi de méditer le passage suivant de Saint Matthieu : « vous avez entendu qu'il a été dit : tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous réservez vos saluts à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait ».

Cette longue citation avait pour but d'illustrer le fait suivant : la vertu chrétienne n'est pas simplement une vertu naturelle et purement humaine. Elle nous permet d'atteindre à ce but qui dépasse toutes nos capacités et toutes nos forces : imiter la perfection de notre Père qui est au Cieux. La prudence est en soi la vertu de tout homme avisé. Mais la grâce divine l'élève pour parfaire son exercice et nous permettre d'atteindre à notre fin ultime qui est l'union à Dieu. C'est pourquoi saint Thomas d'Aquin la définit : la droite raison des actions à accomplir. Il s'agit d'une perfection intérieure qui nous fait considérer toute chose avec la mesure de la raison rectifiée par la lumière de notre foi. Pour terminer, notre aumônier a rappelé que la vie spirituelle n'est pas souvent ponctuée de consolations. Nous devons être attentifs à servir le Dieu des consolations, non à nous attacher aux consolations de Dieu.

APOSTOLAT - SEPTEMBRE 2021

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Mardi 31 août : IMMACULÉE CONCEPTION	17 h 30 : Exercices de la Neuvaine (chapelet et litanies) 18 h 00 : Messe	
Mercredi 1^{er} septembre : ST NOM DE MARIE		
Jeudi 2 : PRÉSENTATION DE LA VIERGE		
Vendredi 3 : ANNONCIATION À MARIE		
Samedi 4 : MARIE REINE		
Dimanche 5 : 15^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe et Neuvaine devant le St Sacrement exposé	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 6 : MARIE MÉDIATRICE DE TOUTE GRÂCE	17 h 30 : Neuvaine	
Mardi 7 : NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS	18 h 00 : Messe	
Mercredi 8 : NATIVITÉ DE LA VIERGE MARIE	17 h 30 : Neuvaine devant le Saint-Sacrement exposé 18 h 00 : Messe	
Dimanche 12 : 16^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 13 : DE LA FÉRIE		18 h 00 : Messe Bastia
Mardi 14 : EXALTATION DE LA SAINTE CROIX		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 15 : NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS	18 h 00 : Messe	
Jeudi 16 : STS CORNEILLE ET CYPRIEN	18 h 00 : Messe	
Vendredi 17 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 18 : SAINT JOSEPH DE CUPERTINO	18 h 00 : Messe	
Dimanche 19 : 17^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 22 : DES QUATRE-TEMPS	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 23 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 24 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Samedi 25 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 26 : SOLENNITÉ DE STE THÉRÈSE DE L'E.-J.	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 29 : DÉDICACE DE ST MICHEL ARCHANGE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 30 : SAINT JÉRÔME	18 h 00 : Messe	

!!! NOTEZ BIEN !!!

Reprise du catéchisme pour les enfants, à Ajaccio, le mercredi 15 septembre après-midi.

APOSTOLAT - OCTOBRE 2021

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Vendredi 1^{er} : SAINT RÉMI	18 h 00 : Messe	
Samedi 2 : SAINTS ANGES GARDIENS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 3 : SOLENNITÉ DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE	17 h 00 : Messe	10 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 4 : SAINT FRANÇOIS D'ASSISE		18 h 00 : Messe Bastia
Mardi 5 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 6 : SAINT BRUNO	18 h 00 : Messe	
Jeudi 7 : NOTRE-DAME DU ROSAIRE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 8 : SAINTE BRIGITTE	18 h 00 : Messe	
Samedi 9 : SAINT JEAN LÉONARDI	18 h 00 : Messe	
Dimanche 10 : 20^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 13 : SAINT EDOUARD	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 14 : SAINT CALIXTE I^{ER}	18 h 00 : Messe	
Vendredi 15 : SAINTE THÉRÈSE D'AVILA	18 h 00 : Messe	
Samedi 16 : SAINTE HEDWIGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 17 : 21^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 20 : SAINT JEAN DE KENTY	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 21 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 22 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 23 : SAINT ANTOINE-MARIE CLARET	18 h 00 : Messe	
Dimanche 24 : 22^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 25 : DE LA FÉRIE		18 h 00 : Messe Bastia
Mardi 26 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 27 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Jeudi 28 : SAINTS SIMON ET JUDE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 29 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 30 : DE LA SAINTE VIERGE MARIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 31 : FÊTE DU CHRIST-ROI	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse

Pour toute information sur le rite traditionnel en Corse :

P. Hervé Mercury 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi Evêché CS 30306 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64 ou 09.87.15.33.70 ou par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.